



Native Women's
Association of Canada

L'Association des
femmes autochtones
du Canada

Trousse de démarrage Analyse comparative entre les sexes culturellement pertinente (ACSCP) : Introduction, intégration et exemples d'utilisation

Juin 2020



Bureau central

85, rue Albert, 6^e étage, Ottawa (Ontario) K1P 5Y9

Téléphone : (613) 722-3033 | Télécopieur : (613) 722-7687

Sans frais : 1-800-461-4043 | Courriel : reception@nwac.ca

TABLE DES MATIÈRES

Partie I : introduction	4
L'ACS+ Générale	5
Partie II : intégration	11
L'ACSCP Fondée Sur Les Distinctions	7
La Diversité De Genre	8
L'intersectionnalité	9
Le Savoir Autochtone	10
Le Savoir Des Femmes Autochtones	10
Partie III : Exemples D'Utilisation	13
Pour Mettre En Valeur D'autres Exemples D'ACSCP	16
Références	18



PARTIE I : INTRODUCTION

L'analyse comparative entre les sexes (ACS) a été créée en tandem avec la deuxième vague du féminisme, qui était centrée sur les droits de reproduction, l'égalité des salaires et la violence fondée sur le genre (Molony, 2017). Le fait qu'elle ne reconnaissait pas la réalité des gens de couleur et des femmes autochtones a toutefois suscité des critiques par la suite. Même si de grandes avancées ont été faites pour l'égalité des femmes, des disparités existent encore dans le secteur social et celui de la santé, ainsi que dans les secteurs économiques et politiques, et ces disparités sont souvent magnifiées pour les femmes autochtones. Dans l'état actuel des choses, tout comme le féminisme de deuxième vague, l'ACS générale ne tient pas vraiment compte de la réalité sociale, politique et culturelle des femmes autochtones.

L'analyse comparative entre les sexes culturellement pertinente (ACSCP) prend en considération les problèmes passés et actuels auxquels sont confrontées les femmes autochtones, y compris les répercussions de la colonisation et du traumatisme intergénérationnel. Quand il n'y a pas d'ACSCP dans le travail d'élaboration des politiques, on risque de perpétuer encore plus de marginalisation, d'oppression ou de violence envers les femmes autochtones. Il est essentiel de tenir compte des répercussions des politiques et des programmes, particulièrement en ce qui concerne les citoyennes de Premières Nations, les Métisses et les Inuites. Une perspective d'analyse comparative entre les sexes culturellement pertinente est un moyen de minimiser le potentiel de dommages.

L'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) reconnaît qu'il n'y a pas de perspective culturelle ou historique dans les cadres de l'ACS générale, pas plus qu'elle n'explique les aspects entrecroisés qui constituent l'identité des femmes et des personnes Deux-Esprits ou de diverses identités de genre autochtones. Étant donné que l'AFAC perçoit la culture comme une entité en évolution, notre approche de l'ACSCP est dynamique et en constante évolution.



L'ACS+ GÉNÉRALE

Dans l'état actuel des choses, les cadres de l'ACS+ générale ne reconnaissent pas vraiment ou ne tiennent pas compte des réalités, des difficultés et des obstacles particuliers auxquels sont confrontées les femmes des Premières Nations, les Métisses et les Inuites au Canada. C'est manifeste quand on parle de l'ACS+ ou qu'on la met en œuvre en adoptant une approche « panautochtone », où Premières Nations, Inuits et Métis sont perçus comme un groupe cohésif (ou homogène) plutôt que des communautés distinctes, chacune ayant ses réalités propres, ses expériences vécues et ses histoires de colonisation. De plus, dans ces trois groupes, les individus ont des expériences différentes selon leurs identités entrecroisées : ont-ils ou non le statut d'Indien inscrit? Sont-ils bénéficiaires d'un accord de règlement de revendications territoriales? Vivent-ils en région rurale ou urbaine? Est-ce qu'ils s'identifient à leur culture et est-ce qu'ils la pratiquent? Chaque personne autochtone, à titre individuel est touchée différemment; il faut être aussi précis que possible et fonder les décisions autant que possible sur les distinctions entre les groupes dans l'élaboration de politiques ou de programmes.

Une des plus grandes lacunes dans l'ACS+ générale, c'est qu'on n'évoque pas adéquatement le rôle que la colonisation a joué dans la violence et le traumatisme qui se perpétuent envers les femmes et les personnes de diverses identités de genre des Premières Nations, les Métisses et les Inuites. L'ACSCP aide à combler cette lacune et reconnaît les impacts persistants et néfastes que la colonisation a eus et continue d'avoir sur la vie des femmes et des personnes de diverses identités de genre autochtones. La colonisation a exercé ses effets sur les individus, les communautés et les nations autochtones de manières qui sont propres à leurs histoires distinctes et à leurs réalités actuelles. Quand des politiques et des programmes sont élaborés sans tenir compte de l'histoire et des impacts de la colonisation, on risque de produire d'autres lacunes et d'autres obstacles et, au bout du compte, de faire encore plus de dommage envers un groupe qui est déjà marginalisé et vulnérable.

Par exemple, la politique d'« alerte de naissance », encore en vigueur dans des hôpitaux à travers le Canada, a un impact disproportionné sur les femmes autochtones. Elle n'est pas réglementée par le gouvernement fédéral, mais laissée à la discrétion des provinces et des territoires (Stueck, 2019). Selon cette politique, les hôpitaux alertent les autorités de protection de l'enfance s'ils croient que le nouveau-né pourrait être à risque en raison des antécédents de ses parents ou s'ils ont déjà eu un enfant qui a été pris en charge. La Colombie-Britannique a mis fin à cette pratique récemment, en disant que plus de la moitié des notifications résultant de cette politique visaient des femmes autochtones (Stueck, 2019), malgré le fait qu'elles ne constituent que 5,9 % de la population (Statistique Canada, 2016). Si on ne tient pas compte de l'histoire du colonialisme et du legs du régime des pensionnats et de la rafle des années soixante, qui avaient pour but de retirer les enfants autochtones à leurs familles et « tuer l'Indien dans l'enfant », on risque de créer plus de dommage à un groupe qui est déjà marginalisé. Les femmes autochtones ont été assujetties à la violence coloniale depuis que le contact avec les colons a introduit des valeurs patriarcales dans les communautés. La société coloniale patriarcale considérait les femmes autochtones comme inégales aux hommes et a réduit leurs droits; elle a rabaisé les rôles traditionnels de leadership honorés et respectés, qui étaient ceux des femmes autochtones auparavant dans leurs foyers et leurs communautés (FemNorthNet, 2016).

La politique d'ACS+ générale est simplement réactive, elle ne tient pas compte des problèmes fondamentaux et contribue à nuire davantage aux peuples et aux communautés autochtones en retirant des enfants autochtones de leurs familles, de leurs communautés et de leur culture. Si on appliquait activement une optique ACSCP à cette politique, les résultats seraient moins dommageables. Offrir des soutiens et des services de prévention dès le début, en gardant à l'esprit les répercussions du traumatisme intergénérationnel sur les femmes autochtones, est plus conforme à l'ACSCP et contribue à tenir compte des problèmes fondamentaux.

Toute politique publique équitable et inclusive nécessite la prise en compte des conditions et circonstances distinctes des femmes, des filles, des personnes Deux-Esprits et de diverses identités de genre autochtones et entre elles. Il faut donc utiliser l'ACSCP à tous les niveaux de l'établissement et de la mise en œuvre des politiques des programmes, ainsi que pendant toutes les étapes de la prestation de services. L'approche de l'ACSCP adoptée par l'AFAC reconnaît que la perspective culturelle ou historique est absente des cadres de l'ACS générale, qui ne tiennent pas compte non plus des multiples facettes des aspects entrecroisés qui caractérisent l'identité des femmes autochtones, c'est-à-dire l'ethnicité, l'identité culturelle, l'identité de genre, l'orientation sexuelle, la capacité, la classe ou la situation géographique. Compte tenu de son engagement à jeter un éclairage équitable, inclusif et transformateur sur les programmes et les politiques, l'AFAC s'efforce de combler cet écart.





PARTIE II : INTÉGRATION

PARTIE II : INTÉGRATION L'ACSCP FONDÉE SUR LES DISTINCTIONS

L'AFAC considère la culture comme une entité en évolution; par conséquent notre approche de l'ACSCP ne peut pas être statique et doit continuer à évoluer avec l'évolution de notre culture. Le changement transformateur dans les orientations de la politique sociale est possible, mais il nécessite un engagement perpétuel, au niveau individuel et collectif, pour rester ouvert afin d'apprendre de nouvelles manières de faire les choses. L'émergence d'un cadre fondé sur les distinctions entre groupes autochtones nous montre qu'il y a possibilité d'apprentissage et d'exposition continus à d'autres modes de connaissance, ce qui nous permettra de concevoir des politiques et des programmes plus inclusifs et socialement justes.

Une ACSCP fondée sur les distinctions reconnaît les expériences vécues particulières, non seulement entre les communautés et les personnes des Premières Nations, les Inuites et les Métisses, mais en elles-mêmes et elle en tient compte. Au lieu d'une approche universelle, panautochtone, l'ACSCP fondée sur les distinctions reconnaît que ces trois groupes distincts ont tous des expériences distinctes de la colonisation et de navigation entre les écueils de leurs vies et que les politiques et les programmes auront des effets différents sur eux. Le programme des Services de santé non assurés (SSNA) est un exemple parfait de programme de santé qui touche différemment les femmes autochtones, puisque seules les membres des Premières Nations qui ont le statut d'Indien inscrit et les Inuits reconnus par une organisation de revendications territoriales y sont admissibles. L'ACSCP fondée sur les distinctions entre les trois groupes autochtones réduit le risque potentiel de dommage qui émerge lorsqu'on amalgame des gens qui ont des histoires et une culture distincte, riches et variées et qu'on fait des suppositions quant à leurs expériences vécues.

Par exemple, l'expérience d'une femme de Première Nation avec statut qui a des problèmes de toxicomanie et qui a accès à des options de traitement financées par le gouvernement sera différente de celle d'une femme de Première Nation sans statut qui cherche à obtenir de l'aide pour le même problème. Des modifications rapides dues au changement climatique seront vécues différemment par une Inuk qui vit dans l'Inuit Nunangat et une autre qui vit dans le contexte urbain d'Ottawa. Les Métisses, avec leurs coutumes et leur mode de vie distincts et leur exclusion de la Loi sur les Indiens, n'ont pas accès à beaucoup d'avantages qui sont accessibles aux femmes des Premières Nations et aux Inuites. Si on veut élaborer une politique ou un programme pleinement formé, il faut tenir compte de ces différences dès le début et pendant tout le déroulement du processus d'élaboration et de mise en œuvre.

L'ACSCP doit prendre ces distinctions en compte et considérer les effets que la recherche ou la politique en question aura sur toutes les femmes et les personnes Deux-Esprits et de diverses identités de genre autochtones. Il faut de tenir compte aussi de celles qui pourraient être exclues du cadre de la recherche ou de la politique, puisque les écarts et les obstacles peuvent être nombreux lorsqu'on tente d'accéder à des données sur les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre autochtones.

Dans un contexte de politiques, l'ACSCP a pour but d'améliorer l'accès des femmes autochtones aux droits et aux services et de veiller à ce que cet accès soit équitable, inclusif et qu'il réagisse rapidement aux lacunes actuelles. Si ce cadre est utilisé par toutes les organisations et les ministères gouvernementaux, la reddition de comptes du gouvernement du Canada pourrait en être augmentée considérablement lorsqu'il s'agit de réagir aux expériences vécues de gens qui font l'objet d'une marginalisation multiple; il pourrait en être de même en ce qui concerne la cohérence globale de la manière dont l'ACSCP est appliquée dans un contexte de politiques.

LA DIVERSITÉ DE GENRE

L'AFAC reconnaît que la sexualité et le genre sont des notions fluides et que l'identité de genre d'un individu et son identité sexuelle sont particulières et personnelles. Avant la colonisation, les communautés autochtones à la grandeur de l'île de la Tortue et de l'Inuit Nunangat avaient leurs propres définitions et compréhensions de ces identités. Les valeurs patriarcales et hétéronormatives introduites dans les communautés autochtones par les colons européens ont bouleversé ces systèmes, qui donnaient jusque là aux gens la liberté et la sécurité de vivre selon leur propre authenticité. Ces valeurs ont été maintenues et imposées par des tentatives d'assimilation comme les pensionnats, les migrations forcées, la rafle des années soixante et la violence envers les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre autochtones. Ces systèmes de pouvoir ont effacé une riche et fière histoire de personnes Deux-Esprits dans la plupart des nations autochtones où il y avait eu de la place pour une diversité de genres et d'identités sexuelles au-delà des orientations binaires et hétérosexuelles hommes femmes (Taylor et Ristock, 2011).

Deux-Esprits est un terme qui intègre les perspectives autochtones de diversité de genre et de sexualité et englobe l'identité sexuelle, culturelle, spirituelle et de genre. On peut utiliser ce terme dans certaines communautés ou certains groupes autochtones plutôt que l'identité LGBTQ+ ou en plus de celle-ci, malgré le fait que toutes les personnes LGBTQ+ autochtones ne se considèrent pas elles-mêmes comme personnes Deux-Esprits. Même si le processus de la colonisation a supprimé cette notion, une personne Deux-Esprits peut avoir des rôles particuliers qui reposent sur un savoir culturel et des structures de gouvernance, ces rôles peuvent varier et ils sont particuliers à chaque communauté à titre individuel. Compte tenu de son contexte culturel et spirituel, le terme Deux-Esprits ne devrait être utilisé que pour désigner des Autochtones.

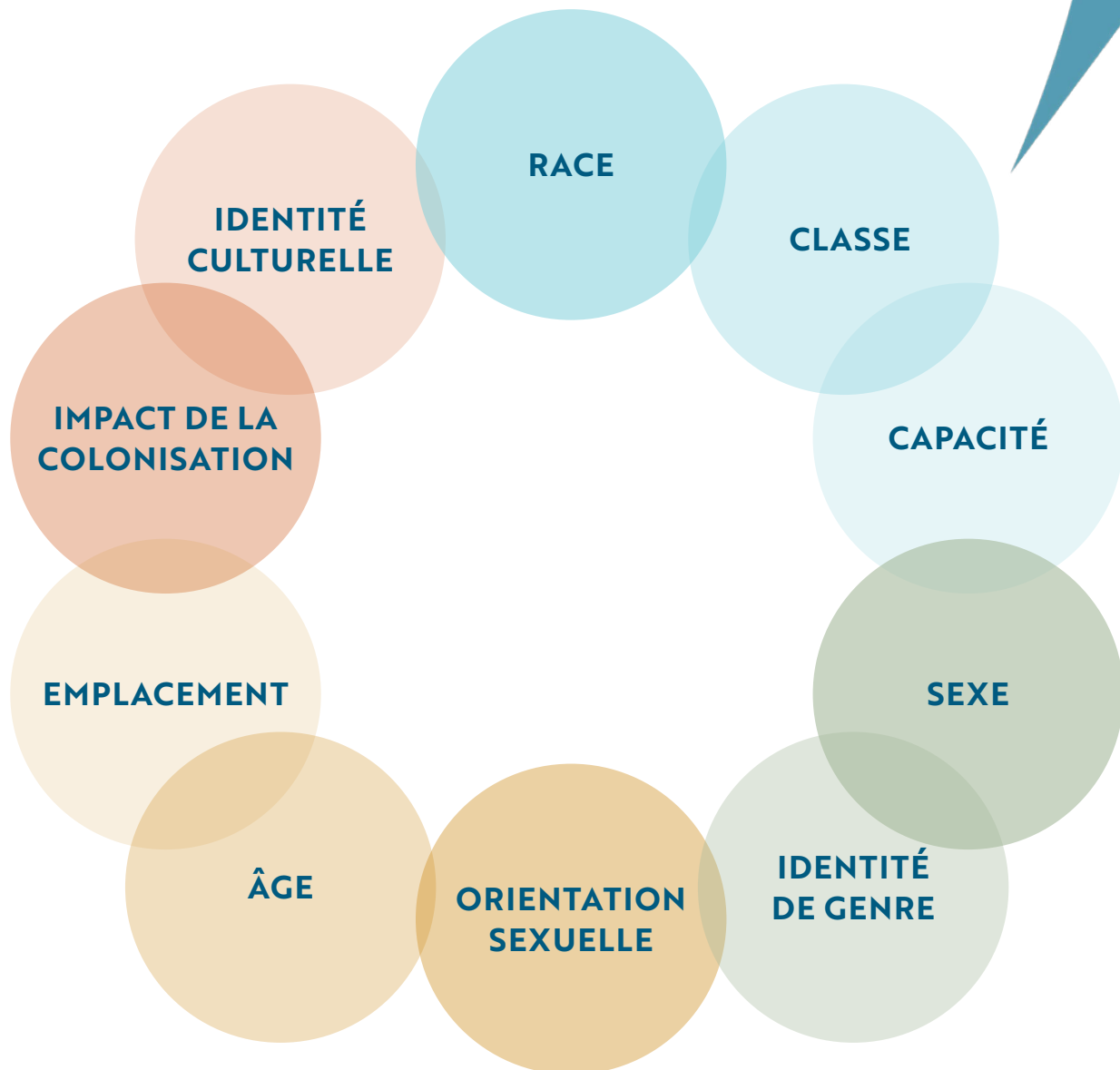
Une composante essentielle de l'ACSCP consiste à refléter de manière critique le fonctionnement de la sexualité sociétale et des normes de genre dans nos vies quotidiennes, y compris le travail que nous faisons, et à participer activement à la résistance à une tendance à perpétuer ces idéaux colonialistes dommageables.




L'INTERSECTIONNALITÉ

Le terme intersectionnalité a été inventé par une juriste africaine-américaine, Kimberlé Crenshaw, en 1991; il englobe l'idée que l'identité et l'oppression sont multidimensionnelles et qu'elles créent des obstacles économiques et sociaux complexes qui s'imbriquent les uns dans les autres. La notion d'intersectionnalité nous permet de réfléchir à la manière par laquelle les différents aspects de notre identité se combinent et créent des expériences uniques relativement au pouvoir. Par exemple, le vécu d'une femme blanche hétérosexuelle valide est distinct de celui d'une femme blanche handicapée qui s'identifie comme lesbienne ou d'une femme autochtone hétérosexuelle valide.

Le fondement du processus d'élaboration des politiques doit intégrer l'intersectionnalité; tout comme une optique fondée sur les distinctions, elle ne doit jamais y être ajoutée après coup. À l'AFAC, l'intersectionnalité est considérée comme faisant partie intégrante du processus et elle comprend :





De plus, en tant qu'organisation féministe qui applique à ses travaux de recherche, d'élaboration de politiques et de plaider une optique intersectionnelle culturellement pertinente fondée sur le genre et tenant compte des traumatismes, l'AFAC reconnaît que les personnes Deux-Esprits ainsi que la communauté lesbienne, gaie, bisexuelle, transgenre et queer (2ELGBTQ) subit l'impact de la discrimination systémique. Cette discrimination est ancrée dans la colonisation et le racisme et elle est maintenue actuellement par des systèmes de blancheur, d'hétéronormativité et de patriarcat. Les femmes 2ELGBTQ des Premières nations, inuites et métisses sont touchées de manière disproportionnée par les instances de discrimination et d'oppression; c'est pourquoi l'AFAC reconnaît qu'« une trousse d'outils qui a pour but de faciliter l'analyse comparative entre les sexes culturellement pertinente doit être encadrée par des compréhensions décolonisées des notions de genre, de sexualité et d'identité et reconnaître les répercussions intergénérationnelles des traumatismes infligés aux communautés par le colonialisme [traduction] » (Culturally-Relevant Gender-Based Analysis Preliminary Research Report [Rapport de recherche préliminaire sur l'analyse comparative entre les sexes culturellement pertinente] AFAC, 2018).

LE SAVOIR AUTOCHTONE

Il n'y a pas de définition uniforme du savoir autochtone reconnue et acceptée par tous, en partie parce qu'il y a plus de 5 000 différents groupes autochtones dans le monde (Cultural Survival, 2018). Ce terme peut avoir différents sens pour différentes cultures, mais le savoir autochtone fait généralement référence aux connaissances, au savoir-faire et aux philosophies développés par des sociétés ayant une longue histoire d'interaction avec leur environnement naturel. Pour les peuples autochtones, le savoir traditionnel est à la base des décisions prises sur des aspects fondamentaux de leur vie quotidienne. Ce savoir est une partie intégrante d'un système culturel qui prend appui sur la langue, les systèmes de classification, les pratiques d'utilisation des ressources, les interactions sociales, les rituels et la spiritualité (UNESCO, 2017). Les cérémonies, les rêves, les visions et le visionnement, le jeûne, la narration, l'apprentissage par la pratique, l'apprentissage fondé sur le territoire, l'observation, la réflexion et la création font partie des modes autochtones d'enseignement et d'apprentissage. Dans un sens plus large, on peut caractériser le savoir autochtone comme étant adaptable, cumulatif (c'est-à-dire élaboré sur des siècles), holistique et attentif (c'est-à-dire fondé sur ce qui favorise le mieux le bien-être de la communauté à très long terme) (ICT, 2018).

LE SAVOIR DES FEMMES AUTOCHTONES

Malgré les différences qui existent entre les communautés, « le rapport entre les femmes autochtones et le territoire en est souvent un de responsabilité. La responsabilité envers la terre et les entités non humaines signifie en assurer la santé et la viabilité pour les générations futures. Cette responsabilité peut aller de l'action à titre de gardiennes et d'enseignantes du savoir écologique communautaire à la prise de mesures pour protéger le territoire et l'environnement lorsqu'il est menacé [TRADUCTION] » (Bond et Quinlan, 2018, p. 11). Le rapport des femmes autochtones à l'environnement physique, spirituel et culturel et aux ressources de cet environnement crée une intimité et une base de connaissances précieuses pour l'élaboration de programmes et de politiques.

Une approche fondée sur les politiques qui est respectueuse et inclusive du savoir autochtone doit reconnaître comment les programmes d'action coloniale assimilatrice et oppressive ont activement délégitimisé les modes de connaissance autochtones et continuent de le faire. De plus, une ACSCP fondée sur les distinctions reconnaît que la colonisation a eu des répercussions distinctes sur les modes d'apprentissage des femmes des Premières Nations, des Inuites et des Métisses, avec des ramifications sociales, culturelles, économiques et politiques diverses. L'AFAC considère donc les modes du savoir des femmes autochtones comme uniques, valides et précieux.

Pour intégrer une approche fondée sur les distinctions intersectionnelle et inclusive, ainsi que l'ACSCP plus généralement, il faut mettre de côté ses propres valeurs. En d'autres mots, réaliser une ACSCP, c'est entreprendre le processus de déballage de croyances ancrées à propos des peuples autochtones, mais tenir compte aussi du privilège et contrer les valeurs coloniales et patriarcales assimilées. À cette fin, il faut répondre à des questions inconfortables à propos de croyances et d'idées dont la source ou l'origine n'est pas nécessairement claire. À un niveau organisationnel, la mise en œuvre de l'ACSCP signifie donner au personnel les outils, la formation et le temps nécessaires pour répondre à ces questions dans un lieu sécuritaire et exempt de stigmatismes. Idéalement, ce travail devrait être continu et avoir lieu dans le cadre d'une série de séances de formation en contexte de groupe.

Intégrer l'ACSCP dans nos vies quotidiennes n'est pas un processus instantané, mais bien un engagement perpétuel à l'égard de l'apprentissage continu et du désapprentissage de toute croyance hétéronormative, patriarcale ou anti-Autochtones qu'on peut avoir assimilée. C'est essentiel pour aller vers la réconciliation et la conception de programmes et de politiques inclusifs et socialement justes.

Le cadre de l'ACSCP de l'AFAC repose sur quatre piliers :

1. Fondé sur les distinctions

Est-ce que le programme ou la politique reconnaît et prend en compte les différentes expériences vécues des Premières Nations (sur et hors réserve, avec ou sans statut), les Inuits (bénéficiaires d'un accord de règlement de revendications territoriales ou non, vivant dans l'Inuit Nunangat ou non) et les Métis (en milieu urbain ou rural), différences de celles des non-Autochtones et différentes entre les groupes autochtones?



2. Diversité de genre

Est-ce que le programme ou la politique est non binaire et inclusif/inclusive de tous les genres, reconnaissant que le genre, le sexe et la sexualité sont des éventails? Par exemple, le sexe assigné comprend la gent masculine, la gent féminine et les personnes intersexuées; l'expression de genre englobe des possibilités au-delà du masculin et du féminin. La liste qui suit n'est pas exhaustive, mais les identités de genre comprennent cisgenre, transgenre, de genre fluide et agenre; les orientations sexuelles comprennent Deux-Esprits, queer, hétérosexuel, bisexuel ou demisexuel (c'est-à-dire une personne attirée seulement par celles avec qui elle a établi un lien émotionnel profond).

3. Intersectionnalité

Est-ce que le programme ou la politique tient compte des identités entrecroisées comme fondement plutôt qu'une question à intégrer? N'oubliez pas de considérer :

- ◇ l'identité culturelle
- ◇ la race
- ◇ la classe
- ◇ la capacité
- ◇ le sexe
- ◇ l'identité de genre
- ◇ l'orientation sexuelle
- ◇ l'âge
- ◇ l'emplacement
- ◇ l'impact de la colonisation
- ◇ l'identité culturelle

Ces axes ne sont qu'un point de départ. Il y a beaucoup plus d'aspects qui influent sur la manière dont une personne ressent les systèmes structurels; nous devons considérer comment toutes ces identités entrecroisées agissent entre elles et influent sur la quantité de privilège ou d'oppression dont on fait l'objet.

4. Savoir autochtone

Est-ce que le programme ou la politique accorde de la valeur à des modes de savoir et de transmission du savoir non occidentaux, comme la narration, les cérémonies, les cercles de partage ou l'apprentissage fondé sur le territoire?

Est-ce que le programme ou la politique accorde de la valeur aux modes de connaissance des femmes autochtones?



CONCLUSION

La mise en œuvre du cadre de l'ACSCP devrait être perçue comme une occasion de contester l'idée voulant que tout le monde soit touché par les politiques et les programmes de la même manière. De plus, l'ACSCP fournit un fondement pour mieux promouvoir dans tout le travail que nous faisons la sécurité, l'autonomisation et l'autodétermination des femmes, des filles et des personnes Deux-Esprits et de diverses identités de genre des Premières Nations, inuites et métisses.

Cette trousse de démarrage ne devrait pas être perçue comme un guide pratique complet, puisque la manière dont on effectue la mise en œuvre de l'ACSCP devrait être toujours en évolution et aller en s'élargissant. On devrait plutôt percevoir cette trousse comme une introduction aux moyens de commencer à penser à la conception de politiques et de processus qui tiennent compte de la personne entière et de son vécu.

L'inclusion des voix des femmes, des filles et des personnes Deux-Esprits et de diverses identités de genre des Premières Nations, inuites et métisses est essentielle lorsqu'on élabore une ACSCP. En tant qu'expertes de leurs propres vies, les Autochtones peuvent apporter une perspective et un savoir inestimables qu'un cadre occidental ne permet même pas de soupçonner.

PARTIE III : EXEMPLES D'UTILISATION

La politique d'évacuation d'ordre médical à des fins d'accouchement de Santé Canada exige que toutes les femmes de Premières Nations enceintes qui vivent en région rurale ou dans des réserves éloignées quittent leurs communautés entre la 36e et la 38e semaines de gestation pour aller dans des centres urbains en attendant le début du travail de l'accouchement (Lawford et autres, 2018). Cette politique est applicable aussi aux « Inuites admissibles [TRADUCTION] »

La politique prévoit aussi les mêmes services pour les « Inuits reconnus ».

Même si certaines communautés autochtones ont réussi à ramatrier l'accouchement dans leurs communautés, beaucoup d'Autochtones comptent toujours sur la politique d'évacuation pour obtenir des services d'aide à l'accouchement et au travail qui le précède.

Examinons ce scénario au moyen des quatre piliers d'une ACSCP pour repérer les lacunes et les possibilités d'amélioration qui rendront le service plus accessible et bénéfique pour les femmes autochtones au Canada qui attendent un enfant.



Posez-vous la question : *Est-ce que ce programme ou cette politique met l'accent sur le savoir non occidental et/ou le savoir autochtone?*

En ce qui concerne la politique d'évacuation à des fins d'accouchement, voici ce qu'en dit le National Aboriginal Council of Midwives [Conseil national des sages-femmes autochtones] (NACM, 2019) :

La NACM préconise fortement le retour de l'accouchement dans toutes les communautés autochtones éloignées et en milieu rural au Canada. Il est essentiel que les Autochtones soient entourées de tout l'amour et le soutien possibles, ce qui inclut les membres de leurs familles et de leurs communautés ainsi que le territoire. Accoucher dans la communauté est sécuritaire; les communautés sous les soins d'un programme communautaire de sages-femmes qui font un dépistage consciencieux des risques peuvent avoir de meilleurs résultats de santé que celles auxquelles s'applique une politique universelle d'évacuation.

[TRADUCTION]

Une ACSCP de cette politique révélerait que la politique actuelle d'évacuation à des fins d'accouchement ne répond pas aux besoins des femmes des Premières Nations ou des Inuites de manière culturellement sécuritaire. Il est possible que certaines personnes doivent, ou même préfèrent, accoucher dans un hôpital, mais l'accès accru au savoir autochtone par la pratique de sages-femmes et de doulas autochtones est une solution possible pour combler les lacunes de la politique actuelle.



Posez-vous la question : *est-ce que ce programme ou cette politique emploie une optique **fondée sur les distinctions**?*

La mise en œuvre d'une ACSCP fondée sur les distinctions fournit l'occasion de donner suite à l'un des Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada : « Afin de régler les conflits liés à la compétence en ce qui a trait aux Autochtones vivant à l'extérieur des réserves, nous demandons au gouvernement fédéral de reconnaître les besoins distincts en matière de santé des Métis, des Inuits et des Autochtones hors réserve, de respecter ces besoins et d'y répondre. »

Étant donné que la politique d'évacuation à des fins d'accouchement est couverte par le programme des Soins de santé non assurés (SSNA), auquel seules une membre de Première Nation inscrite en vertu de la Loi sur les Indiens et une Inuite reconnue par une organisation de revendications territoriales sont admissibles, on comprend que cette politique ne répond pas aux besoins diversifiés des femmes autochtones qui attendent un enfant, puisqu'elle ne s'applique qu'à un sous-groupe spécifique de la population.

Même si les critiques de la politique ci-dessus mentionnée sont valides, certaines femmes qui vivent dans des communautés éloignées ou en milieu rural peuvent avoir besoin d'accéder à des soins hospitaliers pour des grossesses à risque plus élevé ou en raison de problèmes de santé qui surviennent pendant la grossesse. Il n'en demeure pas moins que cette politique ne tient pas compte de toutes les femmes autochtones; c'est le cas notamment des Métisses, des citoyennes de Premières Nations sans statut et des Inuites qui ne sont pas bénéficiaires d'un accord de règlement de revendication territoriale.



Posez-vous la question : *est-ce que ce programme ou cette politique est **non binaire et inclusif/inclusive de tous les genres** en reconnaissance du fait que le genre et le sexe sont des éventails?*

Étant donné que ce sont ordinairement (mais pas toujours) des femmes cisgenre qui ont besoin de soins pendant la grossesse et l'accouchement, il est essentiel que toute politique qui les concerne réponde aux besoins particuliers et fournisse les soutiens nécessaires pour leur assurer une expérience d'accouchement positive et saine. Jusqu'en 2017, les femmes autochtones qui quittaient leurs communautés pour donner naissance en vertu de la politique d'évacuation d'ordre médical devaient le plus souvent voyager seules, puisque le financement pour un compagnon ou une compagne de voyage n'était pas couvert par la politique. Pour les femmes qui voyagent loin de chez elles pour donner naissance dans un hôpital et qui sont souvent seules pendant des semaines avant et après l'accouchement, l'isolement et l'anxiété qu'elles ressentent pendant ce voyage peuvent avoir des implications négatives alors qu'il devrait s'agir d'une occasion joyeuse.

Si cette politique avait été élaborée en utilisant une optique d'ACSCP, le financement d'une escorte pour donner à la mère un soutien et des soins émotionnels aurait pu être inclus dès le début et aurait pu prévenir beaucoup d'expériences traumatisantes d'accouchement à des femmes forcées de quitter leur territoire, leur culture et leur famille.

Les personnes qui s'identifient comme non binaires peuvent quand même être enceintes et, même s'il est à peu près impossible d'accéder à des données sur leurs expériences d'accouchement, il est aussi important de tenir compte de leurs besoins.

Actuellement, les données et la documentation disponibles concernant la politique d'évacuation ne font référence qu'aux femmes et n'utilisent que le pronom féminin (elle). Ce semble n'être qu'un détail, mais l'absence de termes neutres est susceptible d'aliéner une personne non binaire et de contribuer davantage à la marginalisation d'un groupe déjà vulnérable. En effet, la recherche existante montre que les personnes non binaires qui cherchent des soins de santé se heurtent à

une discrimination et des obstacles généralisés lorsqu'il s'agit de recevoir des soins compétents sur le plan culturel qui tiennent compte de la notion de genre (Berger et autres, 2015); les soins en matière d'affirmation du genre (qui comprennent l'utilisation inclusive et respectueuse des pronoms) améliorent les résultats de santé sur les plans mental, émotionnel et physique (voir Connolly et autres, 2016; Hodax et autres, 2019).



Posez-vous la question : *est-ce que ce programme ou cette politique **tient compte des identités entrecroisées**, en tant que fondement plutôt que question d'inclusion?*

Un bon programme ou une bonne politique reconnaît que la personne entière comprend de nombreux facteurs d'identité qui s'entrecroisent (par exemple, le genre, la race, la classe, la capacité, l'orientation sexuelle, les expériences traumatiques), chacun agissant en interaction avec la situation sociale de la personne, les niveaux de privilège et d'oppression dont elle fait l'objet, comment elle navigue dans la société et y exerçant une influence. Surtout lorsqu'on travaille avec des femmes et des personnes Deux-Esprits et de diverses identités de genre des Premières Nations, métisses ou inuites, il faut tenir compte des impacts et des influences que leur culture et la colonisation ont eus sur leurs vies.

La politique d'évacuation en prévision d'un accouchement paraît simple par écrit : une personne enceinte qui vit dans une communauté éloignée est transportée dans une communauté dotée de l'infrastructure médicale nécessaire pour qu'elle puisse recevoir des soins – jusqu'à ce qu'on réfléchisse à des questions comme :

- ◇ Y a-t-il un membre de la famille, une amie proche, un ou une partenaire qui peut faire le voyage avec elle?
- ◇ S'il s'agit d'une personne 2ELGBTQ+, est-ce que l'hôpital sera un lieu sûr pour elle? Est-ce qu'elle et sa ou son partenaire seront traité/es avec le même respect qu'un couple hétérosexuel ou cisgenre?
- ◇ A-t-elle d'autres enfants à la maison? Le cas échéant, est-elle en mesure d'obtenir ou a-t-elle les moyens de se permettre des soins adéquats pour ces enfants?
- ◇ Quelle sorte de ressources y a-t-il à l'hôpital pour surmonter l'obstacle des langues? Pour accéder à des rites cérémoniels?
- ◇ A-t-elle déjà fait l'objet de discrimination par des professionnels de la santé ou d'autres personnes en position d'autorité?

Il faut tenir compte de questions comme celles-là et être aussi inclusif que possible dans la conception d'une politique ou d'un programme. L'intersectionnalité doit être le fondement de la politique plutôt qu'un ajout après coup; autrement, on risque de perpétuer davantage la marginalisation et l'oppression des Autochtones. Une politique intersectionnelle dès l'étape de la conception, qui tient compte de la personne entière, contribue à rendre la société plus inclusive, équitable et juste.



POUR METTRE EN VALEUR D'AUTRES EXEMPLES D'ACSCP

[1 paragraphe décrivant le scénario]

Voyons si ce scénario utilise les quatre principes d'une ACSCP pour repérer les lacunes et les possibilités d'amélioration dans le ou la [insérer le nom du service, du programme ou de l'initiative] qui le/la rendront plus accessible et bénéfique pour les femmes autochtones au Canada [préciser de quelle population il s'agit au besoin].

?

Posez-vous la question : *Est-ce que ce/cette [programme, politique, loi ou initiative] met l'accent sur un **savoir non occidental et/ou un savoir autochtone?***



Posez-vous la question : *est-ce que ce programme ou cette politique emploie une optique **fondée sur les distinctions**?*



Posez-vous la question : *est-ce que le programme ou la politique est **non binaire et inclusif/inclusive de tous les genres**, en reconnaissance du fait que le genre et le sexe sont des éventails?*



Posez-vous la question : est-ce que ce programme ou cette politique **non tient compte des identités entrecroisées** comme fondement plutôt que question d'inclusion?

[1 paragraphe à propos de certaines questions qui devraient être posées dans le contexte de l'étude de cas afin de tenir compte adéquatement d'identités entrecroisées]

RÉFÉRENCES

Berger, A. P., Potter, E. M., Shuttters, C. M. et Imborek, K. L. (2015). *Pregnant transmen and barriers to high quality healthcare [Hommes trans enceints et obstacles à des soins de santé de haute qualité]. Proceedings in Obstetrics and Gynecology [Procédures en obstétrique et gynécologie]*, 5(2), 1–12.

Bond, A. et Quinlan, L. (2018). *Indigenous Gender-based Analysis for Informing the Canadian Minerals and Metals Plan [Analyse comparative entre les sexes autochtone pour éclairer le Plan canadien pour les minéraux et les métaux] [en anglais seulement]. Native Women's Association of Canada/Association des femmes autochtones du Canada. Document consulté en ligne : https://www.minescanada.ca/sites/default/files/indigenous-gender-based-analysis-cmmp_.pdf*

Connolly, M. D., Zervos, M. J., Barone, C. J. II., Johnson, C. C. et Joseph, C. L. M. (2016). *The mental health of transgender youth: Advances in understanding [La santé mentale des jeunes transgenres]. Journal of Adolescent Health [Journal de la santé des adolescents]*, 59(5), 489–495. doi:10.1016/j.jadohealth.2016.06.012

Cultural Survival. (2018). "The Issues [Les enjeux]." Document consulté en ligne : <https://www.culturalsurvival.org/issues>

FemNorthNet. *Répercussions du colonialisme sur les femmes. Feuillet no 4. Institut canadien de recherche sur les femmes. En ligne : http://fnn.criaw-icref.ca/images/userfiles/files/LWM4_ColonialismeFemmes.pdf*

Hodax, J. K., Wagner, J., Sackett-Taylor, A. C., Rafferty, J. et Forcier, M. (2019). *Series: Medical options for care for gender diverse and transgender youth: Updates for gynecologic and reproductive health providers [Série : Options médicales pour les soins des jeunes de diverses identités de genre et transgenre : mises à jour à l'intention des prestataires de soins de santé gynécologique et reproductive] Title: Part 2: Medical Affirmative Care for the Pediatric and Adolescent Gynecologic Provider [Titre : Partie 2 : Soins médicaux affirmatifs à l'intention des prestataires de soins de gynécologie pédiatrique et juvénile]. Journal of Pediatric and Adolescent Gynecology [Journal de gynécologie pédiatrique et juvénile]*, (33(1).



Indigenous Corporate Training, Inc. (ICT) (2018). "What Does Indigenous Knowledge Mean? A Compilation of Attributes [Que signifie le savoir autochtone? Compilation des attributs]." Blog (6 avril). Document consulté en ligne : <https://www.ictinc.ca/blog/what-does-indigenous-knowledge-mean>

Lawford, K. M., Giles, A. R. et Bourgeault, I. L. (2018). Canada's evacuation policy for pregnant First Nations women: Resignation, resilience, and resistance [La politique d'évaluation du Canada pour les femmes enceintes des Premières Nations : résignation, résilience et résistance]. *Women and Birth* [Femmes et naissance], 31(6), 479-488.

Molony, B. (2017). Women's Activism and "Second Wave" Feminism: Transnational Histories [L'activisme des femmes et le féminisme de deuxième vague : histoires de transition]. Document consulté en ligne : <http://www.oopen.org/search?identifieur=1004319>

National Aboriginal Council of Midwives [Conseil national des sages-femmes autochtones]. (2019). Position Statement on Evacuation for Birth [Énoncé de principe sur l'évacuation à des fins d'accouchement]. Document consulté en ligne : https://indigenusmidwifery.ca/wp-content/uploads/2019/05/PS_BirthEvac.pdf

Statistique Canada. (2016). Les peuples autochtones au Canada : faits saillants du Recensement de 2016. En ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/171025/dq171025a-fra.htm>

Stueck, W. (2019). Saskatchewan, Manitoba review birth alerts practice, which disproportionately affects Indigenous women [La Saskatchewan et le Manitoba révisent la pratique des alertes de naissance, qui touche les femmes autochtones de manière disproportionnée]. *The Globe and Mail*. Document consulté en ligne : <https://www.theglobeandmail.com/canada/british-columbia/article-saskatchewan-manitoba-review-birth-alerts-practice-which/>

Taylor, C. et Ristock, J. (2011). 'We are all treaty people': An anti-oppressive research ethics of solidarity with Indigenous LGBTQ people living with partner violence [‘Nous sommes tous signataires de traités’ : une éthique de recherche anti-oppressive de solidarité avec les personnes LGBTQ autochtones qui vivent en situation de violence entre partenaires]. Dans : Ristock, J. (éd.), *Intimate Partner Violence In LGBTQ Lives* [La violence entre partenaires intimes dans la vie des personnes LGBTQ]. New York: Routledge, pp. 301-319.

UNESCO. (2017). « Définition des savoirs locaux et autochtones ». En ligne : <http://www.unesco.org/new/fr/natural-sciences/priority-areas/links/related-information/what-is-local-and-indigenous-knowledge/>



Native Women's
Association of Canada

~~~~~  
L'Association des  
femmes autochtones  
du Canada